

# Des élections incertaines au terme d'une législature de crises et d'innovations. Regard rétrospectif et prospectif

Interview de Jean Faniel  
par Alessia Messina

**L**a législature qui s'achève a été marquée par des crises multiples. Elle a aussi été l'occasion de mettre en œuvre de nouveaux processus associant des citoyens tirés au sort à la prise de décision parlementaire. Les effets de ces évolutions sur les multiples élections qui se tiendront le 9 juin puis le 13 octobre 2024 demeurent incertains. Quoi qu'il en soit, les politiques menées aux différents niveaux de pouvoir continueront de peser sur l'action et sur les marges de manœuvre des pouvoirs locaux.

*Trait d'Union* : Quelle est la différence entre le contexte socio-politique du début de la législature 2019 et le moment actuel ?

**Jean Faniel** : Si j'essaie de me resituer dans le contexte de 2019, la différence vient vraiment du sentiment aigu de crise. Une multitude de crises qui se sont succédé. Il y en avait certes eu auparavant et certaines avaient marqué les esprits, comme la prise de conscience, déjà assez ancienne, des enjeux climatiques, mais je pense que cette dernière législature s'est caractérisée par de nombreuses tensions. Ainsi de la succession des catastrophes naturelles, dont l'épisode belge le plus grave a pris la forme des inondations en Wallonie. On peut aussi citer la crise de l'accueil en matière de migration, qui empoisonnait déjà la législature avant 2019 mais qui a encore été renforcée depuis la guerre en Ukraine et l'afflux de réfugiés afférent. On perçoit en outre des rebonds entre les crises. Cette même guerre a accéléré l'inflation et en particulier la crise de l'énergie. Si cette dernière a connu son apogée en 2022, l'inflation sur d'autres biens de consommation, comme la nourriture, est toujours en cours. On peut encore y ajouter, d'une certaine manière, la crise agricole actuelle et les très nombreuses retombées de la crise du Covid-19. À mon sens, ce qui ressort de manière plus marquée qu'en 2019, c'est le sentiment d'anxiété par rapport à l'avenir, dans ses dimensions climatique ou géopolitique. Et cette anxiété se porte aussi sur ce qui est ressenti par d'aucuns comme des menaces graves, que ce soient les mouvements migratoires ou l'insécurité induite par les attentats terroristes. Je qualifierais plus globalement cette anxiété comme

un désenchantement à l'encontre du monde politique, qui est lui-même soit impuissant, soit éventuellement en défaut par rapport aux choix qu'il pose.

Si on compare les campagnes électorales de 2019 et 2024, des similarités ressortent. Ainsi de l'enjeu climatique. En 2019, il y a eu plusieurs marches des jeunes pour le climat qui ont mis cet enjeu en avant. Cette préoccupation restera prégnante dans la campagne, mais avec des distinguos car, d'une part, la mobilisation n'est pas la même qu'en 2019 et, d'autre part, on assiste à des renversements de situation dès lors que le contexte institutionnel est plus favorable aux avancées climatiques, notamment au niveau européen, qui a mis l'accent sur le Green Deal, et tout récemment la loi de restauration de la nature ; mais on sait aussi que s'y opposent des lobbies économiques ou mouvements populaires comme celui des agriculteurs, et même récemment des figures politiques de premier plan. La crise climatique va donc probablement constituer un lien entre les deux campagnes électorales, mais vraisemblablement dans un cadre ou dans un sens différent.

Une autre thématique de 2019 qu'on retrouve en 2024, d'une manière un peu différente, est la question de la justice et de son refinancement. Il est en effet frappant de voir des personnalités fortes assez bien placées sur les listes électorales alors que ce sont des magistrats fraîchement retraités. On peut supposer que cela va contribuer à mettre le sujet à l'ordre du jour.

On peut mentionner un troisième point. Il s'agit ici d'un enjeu d'analyse politique. Il est possible de voir un nouveau recul des partis traditionnels et des partis de gouvernement. Le recul des partis traditionnels en 2019 s'était marqué assez fort puisque c'était la première fois que, en Belgique, les six partis traditionnels passaient en dessous de la barre des 50 % à eux six. Aujourd'hui, il n'y a aucune certitude qu'ils repassent au-dessus de cette barre, mais en plus, on a même l'impression, particulièrement en Flandre, qu'ils vont s'écraser encore un peu plus, avec peut-être le CD&V ou Vooruit qui sauvera la mise ; à l'inverse, l'Open VLD semble être parti dans une chute libre assez vertigineuse. Côté francophone, une exception à cet égard, c'est la transformation du CDH vers Les Engagés. On verra si ce passage permettra d'inverser vraiment le mouvement ou s'il ne s'agira que d'une tendance globale vers, *in fine*, le déclin du parti.

### **Que reprenez-vous alors de l'ancienne législature comme avancée politique majeure en Belgique (tous niveaux politiques confondus) ?**

Je pense que, hormis la Flandre, les différents niveaux de pouvoir ont commencé à mettre en œuvre des innovations démocratiques. La Communauté germanophone a ainsi été très loin, en instaurant le dialogue citoyen permanent, où une assemblée de citoyens tirés au sort est chargée d'examiner une thématique et de faire des recommandations au Parlement et au gouvernement, qui sont tenus de les mettre en œuvre ou de justifier les raisons pour lesquelles ce ne serait pas possible ou souhaitable.

On a connu à Bruxelles, tant pour le Parlement régional que pour son pendant francophone (l'Assemblée de la COCOF), diverses commissions mixtes parlementaires-citoyens, sans cependant d'engagement des élus à en suivre les recommandations. Mais on peut quand même en souligner le travail. Ce système

a récemment fait des émules en Wallonie qui, en fin de législature, a également mis en place une telle commission. Au niveau de la Chambre, certaines avancées, comme les auditions citoyennes sur la base de pétitions, sont intervenues. Ces innovations démocratiques ont conduit à des évolutions dans certains dossiers. Pour le niveau européen, on peut remarquer la volonté d'insérer les jeunes dans la vie politique avec les débats sur l'octroi du droit de vote à 16 ans.

### **Quels impacts locaux retenir de la législature finissante et quelles évolutions prévoyez-vous ?**

Il faut idéalement scruter les niveaux de pouvoir supérieurs, c'est-à-dire l'europpéen, le fédéral, le régional et le communautaire. Les pouvoirs locaux sont souvent les réceptacles de politiques menées à d'autres niveaux et sur lesquelles ils n'ont que peu ou pas de prise. Ils sont à la fois acteurs, mais aussi tributaires de ceux-là. La dégradation des conditions de vie d'une partie de la population incite à une prise en charge par les pouvoirs locaux.

La pauvreté, par exemple, n'a pas significativement reculé. Au contraire, le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale est en hausse. Et plus encore si on compare la situation d'il y a 20 ans : on constate sur cette période un doublement des chiffres. De même avec l'immigration, dont la politique qu'on pourrait presque qualifier de « non-accueil » du fédéral, reporte la charge vers les pouvoirs locaux. On le voit clairement avec le refus du gouvernement fédéral d'activer un éventuel plan de répartition des demandeurs. La situation les pousse à la rue, singulièrement à Bruxelles, de manière concentrée ; un tel plan rendrait sans doute la situation plus gérable par l'ensemble des communes du pays et moins lourde pour celles qui sont actuellement les plus concernées. Au bilan de la question précédente, j'ajouterais donc le recul de l'État de droit, comme en attestent les plus de 8 000 condamnations de l'Autorité fédérale pour défaut d'accueil, y compris par des juridictions internationales.

Dans certains cas, les capacités sont complètement saturées et cet accueil ne peut plus s'effectuer dans de bonnes conditions, induisant ou renforçant une perception négative de l'immigration et une opposition entre les pauvres d'origine belge ou étrangère. L'extrême droite s'est ainsi saisie de cet argumentaire. Et bien entendu, ce dernier est renforcé par le fait que les personnes à la rue sont plus facilement poussées dans des circuits clandestins et criminogènes. Or le lien entre migration et criminalité, si souvent agité par l'extrême droite, n'est ni une fatalité, ni une évidence, comme le trafic de drogue qui n'est pas nécessairement l'apanage de personnes étrangères. Et ça, c'est aussi une question qui se pose de manière extrêmement dure aux communes qui semblent démunies. On peut supposer qu'à l'aube des élections communales, ces enjeux vont s'inviter dans la campagne électorale.

Un dernier élément qui marque cette législature, c'est la question de l'austérité. Dès le début de la crise due au Covid-19, les institutions européennes avaient suspendu le carcan budgétaire et ont plutôt délié les cordons de la bourse. Or, depuis le début de 2024, des critères budgétaires assez stricts s'imposent à nouveau. La Belgique, vu sa situation d'endettement, va vraisemblablement s'engager à plus d'austérité, ce qui engendrera des conséquences sur les communes, et ce dans le contexte que je viens

d'évoquer, de pauvreté, de crise des migrants ou d'insuffisance dans la lutte contre l'insécurité et le trafic de drogue. Celles-ci risquent donc de disposer de moins de moyens pour plus de besoins.

### **Quelle tendance politique se dessine pour nos trois Régions ? Les sondages sortis en cette période pré-électorale sont-ils fiables ? Ces tendances étaient-elles déjà présentes en 2019 ?**

On voit depuis les sondages de 2019 une progression continue et apparemment irrésistible du Vlaams Belang (VB), qui deviendra, selon toute vraisemblance, le premier parti en Flandre, et sans doute au niveau belge. Depuis la fin des années 1970, l'extrême droite prospère en Flandre, en dépit d'un passage à vide entre 2007 et 2018, alors qu'elle est quasi inexistante du côté francophone. Il y a bien des tentatives, des velléités de créer un nouveau parti d'extrême droite qui pourrait émerger. On l'a vu avec Chez Nous, du côté wallon, qui ne se présentera pas à Bruxelles, mais rien à ce stade ne permet de penser que cette initiative sera couronnée de succès et qu'ils parviendront à obtenir des sièges aux élections du 9 juin et peut-être même pas aux élections communales du 13 octobre. On a toujours ce contraste que l'on connaît en Belgique. On remarque aussi les difficultés croissantes pour trouver une majorité et former un gouvernement tant au niveau des entités fédérées que du gouvernement fédéral. Et ces difficultés se présenteront surtout en Flandre, où le maintien du cordon sanitaire pourrait nécessiter la coalition de très nombreux partis. Pour former un gouvernement en Wallonie, de simples bi- ou tripartites restent possibles. On pourrait aussi connaître une rupture flamande du cordon sanitaire... dont il serait difficile d'envisager la réplique au fédéral. La N-VA, qui arrive deuxième dans les sondages, entretient un discours extrêmement ambigu quant à une éventuelle participation du Vlaams Belang. Ensuite, on retrouverait une ribambelle de petits ou moyens partis. Parmi ceux-ci, le PTB (PVDA en Flandre), qui peut-être dépassera des partis de gouvernement comme l'Open VLD ou Groen. On risque donc de se retrouver dans une configuration très particulière, très difficile à gérer aussi, que ce soit pour la N-VA et les trois partis traditionnels flamands, et même pour Groen. Alors que du côté francophone, les sondages ont été plus fluctuants avec le PTB placé tantôt très haut, tantôt avec un score relativement moyen. La première place à Bruxelles ne semble pas encore jouée non plus : le MR, le PTB, et peut-être même Écolo et le PS peuvent se la disputer. On a bien vu que les partis ont été quand même très « au taquet » pour composer leurs listes et pour se placer en première position, en particulier à l'élection régionale et à la Chambre. Maintenant, en disant cela, je tiens compte du fait qu'il y a eu des sondages pendant cinq ans. Si on fait abstraction des sondages, la situation en Flandre sera quand même particulièrement détonante avec des chamboulements qui pourraient être extrêmement importants, que ce soit dans la hiérarchie des partis ou que ce soit dans les scores de chaque parti pris individuellement.

### **Quelles similitudes et différences relever avec nos voisins européens ?**

La progression de l'extrême droite est marquante et conduit de plus en plus ces partis sur le chemin du pouvoir. On l'a vu en Italie et dans plusieurs pays nordiques. On le voit aux Pays-Bas, avec les tentatives jusqu'ici infructueuses de Geert Wilders de

former un gouvernement. En France, le Rassemblement national obtient de plus en plus de voix aux différentes élections ces dernières années.

En Belgique, comme expliqué précédemment, le Vlaams Belang pourrait vraisemblablement devenir le premier parti, avec ici deux nuances. Tout d'abord, le Vlaams Belang ne sera pas nécessairement plus haut qu'il y a 20 ans, aux alentours donc de 24 % des votes en Flandre. Mais cette fois, et contrairement à 2004, il n'y aurait plus personne devant lui. Ensuite, la Belgique francophone resterait cet îlot épargné par l'extrême droite. Il y a à cela différentes explications pour comprendre pourquoi l'extrême droite reste extrêmement faible du côté francophone : que ce soit des explications propres à l'extrême droite qui est toujours déchirée ou bien que ce soit lié aux réactions face à l'extrême droite, c'est-à-dire le cordon sanitaire politique, le cordon sanitaire médiatique, la lutte et la conscientisation très forte par la société civile, par les groupes antifascistes. Cette montée attendue de l'extrême droite au Parlement européen ne serait pas sans conséquences sur le fonctionnement des institutions européennes.

La colère des agriculteurs est une autre similitude que l'on voit dans pas mal de pays. On l'a vu encore récemment en France, en Espagne, en Allemagne, en Pologne, et on le voit en Belgique avec des calendriers qui sont un petit peu différents selon les pays ou même en Belgique selon les régions, avec les agriculteurs francophones qui se sont mobilisés avant les flamands. Certains estiment qu'elle couvait depuis déjà pas mal de temps, mais on en voit les répercussions au niveau européen, avec certains infléchissements, notamment dans le chef d'Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission.

Enfin, dernier point commun à tous les pays européens : les craintes face au futur, qui s'expriment par rapport au coût de la vie, à l'approvisionnement en matières premières ou en gaz, aux questions climatiques ou de sécurité, ou encore via des questionnements identitaires. En Flandre, l'immigration et, derrière elle, la question de l'identité sont passées en tête des enjeux électoraux. En France aussi, les questions d'identité ont pris une importance nouvelle et on sait que le public belge francophone est particulièrement sensible aux débats médiatiques et politiques français.

### **Si la Belgique ne démerite pas en matière de parité, il n'en reste pas moins que de nombreuses femmes démissionnent de leur mandat au cours de la législature. Comment y remédier ?**

On a vu aussi beaucoup d'hommes démissionner. Mais je rejoins le constat selon lequel on a fait pas mal de choses pour tendre vers la parité, même si celle-ci n'est pas encore atteinte. En Région bruxelloise, par exemple, des ordonnances ont été adoptées pour renforcer la présence des femmes sur les listes électorales. Je pense à l'introduction de la tirette, soit l'alternance entre hommes et femmes sur ces listes. Cette alternance obligatoire ne se retrouve ni en Flandre, quel que soit le niveau, ni aux élections communales ou communautaires germanophones. La tirette, pour l'instant, ne se trouve qu'en Wallonie francophone et à Bruxelles. Il n'en est pas plus question aux élections européennes. Donc on voit qu'il y a des marges de progression car il a été

démontré à quel point ces quotas sont effectifs pour la présence des femmes en politique.

Concernant les démissions en cours de mandat des femmes et des hommes, une partie de la solution réside dans les conditions matérielles d'exercice de celui-ci. Hormis cela, il faut aussi relever les conditions morales et les mentalités au rang des freins, un certain sexisme perdurant. L'implication des femmes en politique tient donc à trois facteurs : les règles électorales, la question des mentalités et les conditions matérielles. Pour ces dernières, des propositions plus ou moins abouties de congés politiques pourraient être remises en avant ou davantage mises en œuvre. La conciliation avec des obligations familiales – qui à l'heure actuelle pèsent toujours plus sur les femmes – est une autre piste à creuser : aménagement des horaires de réunion, amélioration de l'accueil des enfants. Une réflexion aussi éventuellement sur le temps de travail dont la réduction pourrait favoriser l'implication de tous dans la vie associative, mais aussi politique.

Cet article a été publié dans : *Trait d'Union*, n° 138, mars-avril 2024, pages 5-8.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Jean FANIEL (interviewé par Alessia MESSINA), « Des élections incertaines au terme d'une législature de crises et d'innovations. Regard rétrospectif et prospectif », *Les @nalyzes du CRISP en ligne*, 19 avril 2024, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).